

**ATTESTATION D'ASSURANCE**

XL Insurance Company SE, Tour Majunga, 6 place de la Pyramide, La Défense 9 – 92800 Puteaux, France, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 419 408 927, succursale française de **XL Insurance Company SE**, une société européenne au capital de 259 156 875 euros, domiciliée Wolfe Tone House, Wolfe Tone Street, Dublin 1D01HP90, Irlande sous le numéro 659610, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie), atteste que la société :

ELEC GAZ SERVICE

15 Rue Greuze
69100 VILLEURBANE, France

bénéficie des garanties du contrat d'assurance n°**FR00016500LI** souscrit auprès de notre Société par **ENGIE SA** et couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages causés aux tiers à l'occasion de ses activités garanties au titre du présent contrat.

Le contrat couvre notamment l'Assuré pour la ou les activité(s) suivante(s) : Aérothermie, géothermie, installation de pompes à chaleur, installation et maintenance de chaudières, plomberies - installations sanitaires (qualifications 5111 et 5121) et installation d'aéraulique et de conditionnement d'air (Qualification 5434).

A titre informatif et sans préjudice des autres termes des contrats, il est précisé que les contrats s'exercent dans les limites suivantes :

MONTANTS DES GARANTIES :**- Responsabilité Civile Exploitation :**

Tous dommages Confondus :5 000 000 EUR par sinistre

- Responsabilité Civile Après Livraison - Travaux - Professionnelle :

Tous dommages Confondus :5 000 000 EUR par sinistre
et par année d'assurance

Il est précisé que les montants de garanties :

- Forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait dommageable et quel que soit le nombre d'Assurés au contrat,
- Constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance,
- S'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat.

La validité de la présente attestation, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des termes et limites du contrat auquel elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ceux-ci ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Cette attestation est valable **du 01 juillet 2025 au 30 juin 2026 inclus** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation de la police en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par les contrats.

Fait à Paris pour valoir ce que de droit, le 13 juin 2025
Pour XL Insurance Company SE

XL INSURANCE COMPANY SE
SUCCURSALE FRANÇAISE
TOUR MAJUNGA - LA DEFENSE 9
6 PLACE DE LA PYRAMIDE - 92800 PUTEAUX
RCS NANTERRE 419 408 927
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
WOLFE TONE HOUSE - WOLFE TONE STREET
DUBLIN 1, D01 HP90 (IRLANDE)
IMMATRICULEE EN IRLANDE SOUS LE N°641686
REPRESENTÉE PAR XL CATLIN SERVICES SE
(ORIAS N° C184968)